

Code Sportif SAISON 2011/12

Compétitions individuelles

Article 1: Les inscriptions <u>toutes catégories</u> (N1 N2 N3 R1 R2 R3 R4) se font en ligne, tournoi par tournoi, sur le site **www.npdc-billard.fr**

Article 1 bis : Le nombre de tournois organisés dans chaque discipline, sera déterminé par la commission sportive en début de chaque saison, selon la charge du calendrier sportif.

Article 2 : Les inscriptions sont ouvertes 30 jours avant le début du tournoi et closes 13 jours avant la date du tournoi

Article 3: Les Responsables « Format »

- *organiseront les Poules des tournois
- * Organiseront les Poules des Finales CD Nord
- * Seront chargés de leur transmission par e-mail aux clubs organisateurs, aux joueurs concernés, par diffusion sur le site de la ligue

Article 4 : Les Forfaits, les manquements à la tenue vestimentaire seront traités comme prévus au Code de Discipline par délégation au Responsable « Format » concerné.

Article 5 : Les matchs se jouent en distance complète et nombre de reprises limitées sauf catégorie (voir tableau en annexe)

Nota:

- a) L'attribution des N° d'ordre des Tapis est faite par le Directeur de Jeu exclusivement.
- b) Les joueurs doivent être en tenue réglementaire (pantalon et chaussure de ville sombre, polo, chemise du club, chemise blanche, ou chemise noire avec l'écusson du club).
- c) Les joueurs doivent se présenter à l'heure de convocation . Si un joueur est absent à l'heure du début de match, et sauf cas de force majeure, le directeur de jeu est habilité à l'exclure. Idem pour la tenue vestimentaire.
- d) Les joueurs doivent présenter leur Licence au Directeur de jeu, ou à défaut en début de saison, le papillon détachable de demande de licence signé par leur Président de club.
- e) Le directeur de jeu exécute les poules formées par le responsable format, il saisit obligatoirement les résultats sur le site fédéral, il envoie un exemplaire de la feuille de match (et non la copie d'écran saisie sur le site) le plus rapidement possible au responsable format.

Article 6 : Les poules sont établies :

A partir du dernier classement général enregistré par le Comité Départemental Nord, et selon le principe du Serpentin.



Code Sportif SAISON 2011/12

Les poules sont établies :

- 1) de façon à remplir les clubs,
- 2) de façon à limiter les déplacements excessifs. Toutefois, une poule de tournoi, prévue en début de saison qui ne comporte pas de joueurs de cette zone, pourra être déplacée dans la zone offrant un plus petit déplacement. (Dans ce cas le responsable « format » se chargera de prévenir le club pressenti, les joueurs et d'obtenir l'accord du club recevant).
- 3) De façon à éviter que les joueurs ne se rencontrent plusieurs fois et sous la responsabilité du responsable format.

Le premier ranking est basé sur la moyenne de la **classification** de la dernière saison connue. Pour les autres tournois, dans la mesure du possible, les poules seront établies (de façon que les joueurs ne se rencontrent pas plusieurs fois) : au serpentin classique avec possibilité d'inverser les deuxièmes de poule entre eux, idem pour les troisièmes de poule. Dans ce cas un deuxième de poule ne peut pas devenir troisième de poule ; idem pour les troisièmes qui ne peuvent devenir deuxièmes de poule.

Si le joueur n'est pas répertorié dans ce classement, ou lors du début de saison, le responsable format prendra en compte sa moyenne connue par la Ligue (classification 2006-2007)

Article 7: Poule de 3: Chaque joueur ou un volontaire arbitre les autres matchs de la Poule

Chaque joueur joue contre les 2 autres joueurs de sa Poule

Poule de 2 : Les joueurs se rencontrent 2 fois -

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si la poule est prévue ; si non prévue : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

2 Poules de 2 : Les Joueurs se rencontrent d'abord dans leur Poule.

Les 2 gagnants se rencontrent sur le billard N°1.

En cas d'égalité, au 1^{er} tour les joueurs sont départagés à la série, et celui qui à commencé la partie (bille blanche).

L'arbitrage est assuré par le club organisateur si les 2 poules sont prévues ;

Si ce sont 2 poules non prévues : arbitrage assuré dans la mesure du possible par le club, sinon par auto-arbitrage.

<u>Poule de 5</u>: a) Est mise en place par le responsable format
. (afin d'éviter, => Une poule de 3 joueurs + Une poule de 2 joueurs dans un même club).

b) Peuvent être mises en place par le Directeur de Jeu, et de sa propre initiative,
 en cas de désistement d'un joueur et dans les conditions ci-dessous.



Code Sportif SAISON 2011/12

c) Doivent être présentes dans un même club : 1 Poule de 3 et 1 Poule de 2, définies par le serpentin.

d) Prendre la Poule de 3 => les joueurs deviennent J1 J4 J5

Prendre la poule de 2 => les joueurs deviennent J2 J3

e) On classe les 5 joueurs placés dans les poules, suivant leur classement du jour J1 J2 J3 J4 J5

 1^{er} Tour: A => J1 contre J5 et B => J2 contre J4

<u>2^e Tour :</u> 3 contre gagnant de B et gagnant de A contre perdant de B

3^e Tour: J3 contre perdant de A

Arbitrage par le joueur ne jouant pas, et par un arbitre du club, pour les 3 tours. (Un joueur devant arbitrer peut se faire remplacer par un volontaire)

On classe aux points de matchs, séries, etc...

Article 8: ATTRIBUTION DES POINTS DE RANKING - Poule de 3

- a) En cas d'abandon en court de partie zéro point de ranking
- b) Classement aux points de match, puis moyenne générale, puis meilleure série

5 points s'il se classe 2ème à la moyenne, 2 points s'il est 3 ème

points	8	8/5	8/5	8/5	5/2	2
gagne	2	1	7	0	0	0
nul	0	1	0	2	1	0
perdu	0	10	7	9	1	2

Si il y a égalité parfaite entre tous les joueurs ==> 5 points chacun

8 points si il est premier à la moyenne, 5 autrement.

8 points si il est premier à la moyenne, 5 points si il est 2ème, 2 points si il est 3ème

8 points si il est premier à la moyenne, 5 points même pour le 3ème

Article 9 : ATTRIBUTION des POINTS de RANKING - Deux Poules de 2



Code Sportif SAISON 2011/12

<u>Dans 2 poules de 2 joueurs</u>: 1^{er} = 8 points, 2^{ème} = 5 points, 3^{ème} avec 1 match gagné = 5 points, 3^{ème} sans match gagné = 2 points, 4^{ème} = 2 points; si abandon en court de match=0point

<u>Dans 1 poule de 2 joueurs</u>; 1^{er} = 8 points, 2^{ème} = 5 points si 1 match gagné, 2 points dans les autres cas (pour être en équité avec 2 poules de 2). Si abandon en court de match=0 point

Classement:

- 1. Pour le classement général, en cas d'égalité de points de tournoi, il sera tenu compte des points de matchs (match gagné = 3, match nul = 2, match perdu 1, forfait du joueur en cours de jeu = 0)
- 2. S'il y a toujours égalité, la moyenne générale départage les joueurs.
- 4. S'il y a toujours égalité, il sera tenu compte de la meilleure série réalisée.

Article 10: A l'issue des tournois de qualification, les 6 premiers du Classement Général (Ranking) disputeront la Finale Départementale, quelle que soit la catégorie (sauf les catégories jouant par zones) (voir article 12)

Article 11: ATTRIBUTION des POINTS de Ranking - Poule de 5

Le 1^{er} a: 8 points

Le 2^e a : 8 points (s'il a gagné 2 matchs)

Tout joueur ayant gagné 1 match a: 5 points

Tout joueur ayant 2 matchs nuls a: 5 points

Tout joueur ayant 0 match gagné: 2 points

Finales Départementales Nord

Article 12: A – Catégories Régionales (R1 R2 R3 R4)

Les Finales Nord se dérouleront le Dimanche

Convocation des joueurs : 9h00 (échauffement)

Début des matchs: 9h30

B – Catégories Nationales (N1 N2 N3)

Elles se déroulent en 2 phases :



Code Sportif SAISON 2011/12

1) Phase des poules qualificatives – le Samedi

Convocation des joueurs : 14h00 et Début des matchs : 14h30 (2 _Poules respectant le serpentin par ordre du ranking, Pts classement, Moyenne, etc..)

2) Phase Finale à 4 joueurs (3 Tours de jeu)

Le lendemain des poules qualificatives. (La Régle)

Eventuellement, le Dimanche de la semaine suivante, ou selon disponibilités du calendrier

Convocation des joueurs : 8h30 (échauffement)

Début des matchs: 9h00

Nota : Si un championnat de catégorie nationale se déroule avec :

=> 10 joueurs et plus => la Finale CD Nord se jouera à 6, (avec poules de

qualification, comme ci-dessus)

=> Moins de 10 joueurs => la « Finale CD Nord » se jouera à 4 (3 tours de jeux – donc

sans la phase «Poules de Qualifications »

=>(Les qualifiés, pour disputer cette finale, seront les 4

.premiers du ranking.)

Dispositions Générales.

Article 13 : Les 6 qualifiés sortiront de la classification générale faite :

D'après les 3 meilleurs tournois de l'ensemble de la saison en cours.

Cas particulier des championnats par zones.

Les 6 qualifiés des catégories - Libre R3, R4 - Bande R1, R2 - 3 Bandes R1, R2 seront :

Si la zone comporte 6 à 11 joueurs => Le 1^{er} de zone est qualifié (S'il a disputé au moins 3 tournois)

Les autres qualifiés seront retenus à la meilleure moyenne des 3 zones confondues (sous réserve d'avoir disputé 3 tournois)

- Si la zone comporte 12 joueurs et plus => Les 1^{er} et 2eme de la zone sont qualifiés (s'ils ont disputé au moins 3 tournois)
- O <u>Si la zone comporte de 1 à 5 joueurs</u> => Les qualifiés seront retenus à la meilleure moyenne des 3 zones confondues (et, sous réserve d'avoir disputé 3 tournois)



Code Sportif SAISON 2011/12

Article 14: Elles se déroulent à 6 joueurs réparties en 2 poules

Chaque joueur rencontre les 2 autres, celui qui ne joue pas arbitre (ou le remplaçant de son choix.)

Article 15 : Les poules sont établies :

Selon le dernier classement général enregistré (pts ranking , Pts classement, moyenne), et selon le principe du Serpentin.

Article 16 : Les matchs de Poule se jouent en distances complètes avec limitation de reprises.

Les matchs des 1/2 finales et finale se jouent en distances complètes <u>sans</u> limitation de reprises

Article 17 : ½ finales => les 2 derniers de chaque poule sont éliminés

- ⇒ arbitrage à la charge du club
- ⇒ Les premiers de chaque poule rencontrent les seconds de l'autre poule *(Si égalité en fin de partie →meilleure série →bille blanche)
 * (le directeur de jeu doit évoquer cette disposition avant le début du match)

Finale: => les vainqueurs des ½ finales se rencontrent pour désigner le champion
 *Si égalité prolongation de 10%, →1 reprise sur mouche chacun, jusque départage

=> Les vaincus des ½ finales se rencontrent pour désigner le 3eme,

*(En cas de match nul => Prolongation de 10%, si encore égalité 1 reprise sur mouche pour chaque joueur, si encore égalité 1 reprise sur mouche pour chaque joueur, etc jusque départage)

Nota 1 : Un joueur peut jouer dans la catégorie immédiatement supérieure,

- => mais ne peut entrer dans cette compétition au 3eme Tournoi.
- => mais, après le 1^{er} match disputé, il ne pourra plus revenir jouer dans sa propre catégorie d'appartenance jusqu'à la fin de la saison.

Nota 2 : Généralités

Pour un joueur qui s'inscrit seulement au 3^e tournoi d'un championnat (dans sa propre catégorie): Le Responsable Format le placera dans le serpentin à sa discrétion

- ⇒ Pour qu'il n'interfère pas dans le classement
- ⇒ Pour éviter que 2 joueurs ne se rencontrent 2 fois, si possible.



Code Sportif SAISON 2011/12

Les adresses utiles :

Président du CD59 ; René Tavergne. rene.tavergne@modulonet.fr 03 20 56 42 33

Responsable format libre, cadre ; Hervé Kerkhof. kerkhof.herve@neuf.fr 03 28 60 52 68

Responsable format bande ; Serge Gauquié. s.gauquie@free.fr (06) 49 37 31 06

Responsable format 3 Bandes ; André Desbleumortiers. andre.desbleumortiers@orange.fr (06) 08 95 70 58

Responsable format 5 quilles ; Jean-charles Wallart. jcwallart@fr.ibm.com (06) 86 43 84 56 Responsable format jeunes ; Denis Hornain denis.hornain@orange.fr (06) 79 83 43 97 Responsable format par équipe ; Michaël Noë mi.noe@laposte.net (06) 10 43 65 96 Adresse du site ; www.npdc-billard.fr

René TAVERGNE

Président du Comité Départemental Nord